

LES ACRONYMES DE L'ECOLE INCLUSIVE

Les troubles :

TSLA : Troubles spécifiques du langage et de l'apprentissage (les dys)

TCC : Trouble des conduites et du comportement

TAC : Trouble d'acquisition des coordinations (dyspraxie)

TDAH : Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

TSA : Trouble du spectre de l'autisme

DV : élève déficient visuel

DA : élève déficient auditif

Lieux éducatifs et pédagogiques :

ULIS : Unité locale d'inclusion scolaire

EGPA : SEGPA + EREA

⇒ SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

⇒ EREA : établissement régional d'enseignement adapté

IME : institut médico-éducatif

DITEP : Dispositif / institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

CEEDA : Centre d'éducation pour enfants déficients auditifs

CRDV : Centre ressource pour déficients visuels

Les dispositifs :

ESS : équipe de suivi de scolarisation

PPRE : programme personnalisé de réussite éducative (enfants avec des lacunes)

PPS : projet personnel de scolarisation (enfants en situation de handicap)

PAI : projet d'accompagnement individualisé (enfants avec une pathologie)

PAP : projet d'accompagnement personnalisé (enfants ayant des troubles des apprentissages)

GEVA-Sco : guide d'évaluation des besoins de compensation de la personne handicapée (destinée à la MDPH)

Structures/Réseaux :

PIAL : pôle inclusif d'accompagnements localisés

RASED : réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés (psychologues)

APEI : Association pour adultes et jeunes handicapés

SESSAD : service d'éducation spéciale et de soins à domicile

CMP : centre médico-psychologique

MDPH : maison départementale des personnes en situation de handicap

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées

EMAS : équipe mobile d'aide à la scolarisation

Aides financières :

AEEH : allocation d'éducation d'enfant handicapé

PCH: prestation compensation du handicap (adultes)

CNSA : caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Concours :

CRPE : concours de recrutement des professeurs des écoles

CAPPEI : certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive, remplace le CAPA-SH et 2CA-SH (2nd degré) depuis 2017.

CAPEJS : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement des jeunes sourds

Pour aller plus loin :

INSHEA : institut national supérieur de formation et de recherche

<https://www.inshea.fr/fr/content/dossiers-documentaires>